Quel est l'élément ethnique qui est intervenu dans le croisement? C'est vraisemblablement l'élément éthiopien à crâne elliptique que nous avons trouvé en proportion notable parmi les Abyssins de M. Lapicque.

Il est également permis d'attribuer à l'intervention de cet élément l'intelligence de Venance. Recueilli dans une mission, il a été élevé par des Pères qui lui ont appris facilement à lire et à écrire. Il parlait, il y a quelques mois, assez couramment le français, et, depuis, il a fait des progrès considérables dans la connaissance de notre langue. Il a certaines notions de géographie, et, lorsque nous l'avons interrogé sur son lieu d'origine, il a demandé une carte d'Afrique et nous a montré sans hésitation l'endroit de sa naissance. Or chacun sait aujourd'hui que les Éthiopiens ne sont point dépourvus d'intelligence. A l'heure actuelle, ils donnent tous les jour des preuves du développement de leurs facultés intellectuelles et de leurs sentiments élevés; ils se sont conduits, dans plus d'une circonstance, avec une générosité sur laquelle pourraient prendre modèle les nations civilisées d'Europe.

Cette extension vers le Sud du type éthiopien avait déjà été signalée. Ce n'en est pas moins une bonne fortune pour notre établissement d'avoir pu se procurer un buste de Galla, ce groupe ne comptant pas encore de représentant dans nos collections.

Sur une Guenon d'espèce nouvelle (Cercopithecus albotorquatus),

par E. de Pousargues.

L'acquisition de nombreuses espèces nouvelles de Semnopithèques de de Bornéo récemment décrites, l'envoi de plusieurs Macaques intéressants de l'Indo-Chine, et enfin un apport considérable de dépouilles de Colobes et de Cercopithèques recueillies par nos voyageurs sur la Côte occidentale d'Afrique ont accru et rajeuni la riche collection des Singes du Muséum. Un certain nombre de vieux spécimens de provenance douteuse ou inconnue, n'offrant qu'un médiocre intérêt au point de vue historique et zoogéographique, ont pu être retirés des Galeries, et y être remplacés. Malgré les vides ainsi obtenus, il a été nécessaire, pour faire place aux nouveaux arrivants, de construire quatre nouvelles vitrines. Deux de ces vitrines placées dans le pavillon de l'aile droite des Galeries confinant aux Serres ont été réservées aux Gibbons; les deux autres, dressées dans le pavillon de l'aile gauche attenant à la Bibliothèque, renferment les Ouistitis, les Brachyures, les Sakis, les Saïmiris, les Callitriches et les Douroucoulis. Plusieurs panneaux se sont ainsi trouvés libres à chacune des extrémités de la grande galerie des Singes, et il a été possible d'étaler le reste de la collection. Ce remaniement complet de toute la série des Quadrumanes m'a fait

mettre la main sur un Cercopithèque d'espèce nouvelle qui avait échappé à l'examen à son entrée dans les collections, lors du déménagement des anciennes galeries en 1888, et dont voici les principaux caractères :

Cercopithecus albotorquatus (nov. spec.)

C. C. albogulari (Syk.) *affinis ; vertice, temporibus, collo superiore medio, dorso, lateribusque concoloribus, nigro et fulvo variegatis ; pilis superciliaribus erectis ; artubus externe nigrocanis, posticis pallidioribus ; regione anali caudæ basi femorumque parte posteriore, rufis ; caudâ mediâ nigrocanâ, reliquâ ? manibusque nigris ; gulâ, genis, pectore, colloque fere toto quasi torquato, nitidissime albis ; corpore subtus artubusque interne canescentibus ; palpebrâ superiore carneâ ; facie reliquâ mentoque obscure cæruleis.*

Longueur de la tête et du corps, o m. 58. Longueur de la queue incomplète, o m. 42.

Sur la tête, la région temporale, le *milieu* du dessus du cou, le dos et les flancs, le pelage tiqueté présente une teinte générale semblable à celle que l'on observe chez le *C. petaurista* (Schreb.) et le *C. Buttikoferi* (Jent.) Les poils, d'un gris ardoisé bleuâtre dans leur portion basale, offrent ensuite trois anneaux d'un jaune légèrement roussâtre, alternant avec d'autres d'un noir lustré, la pointe étant de cette dernière couleur; ceux qui garnissent le devant du front, annelés jusqu'à leur base, sont complètement dressés et rigides, formant une crête sourcilière parfaitement dessinée. Sur la région scapulaire et la face externe des membres, les anneaux noirs des poils prennent la prédominance, les jaunes pâlissent, passent au blanc grisâtre, diminuent peu à peu de nombre et d'étendue et finissent par disparaître complètement sur les quatre mains qui sont dès lors entièrement noires. Il est à remarquer que la teinte fondamentale noire est moins intense aux membres postérieurs. Les poils qui garnissent les côtés et le dessous de la base de la queue, ainsi que le pourtour de la région anale et des callosités, prennent une coloration d'un roux ardent qui intéresse également l'extrémité des poils de la face postérieure des cuisses et des jambes simulant une frange rousse qui disparaît un peu au-dessus du talon. La queue, malheureusement mutilée, présente, comme la face externe des membres postérieurs, un fond noirâtre, faiblement tiqueté de blanc jaunâtre, puis s'assombrit en arrière et passe probablement au noir pur vers l'extrémité. L'abdomen, le ventre et la face interne des membres sont blancs, faiblement lavés d'un gris bleuâtre qui s'accentue vers la partie inférieure des flancs, et surtout en bas de la face interne des avant-bras. Sur la poitrine, la gorge, le dessous de la mâchoire et toute la région malaire, jusqu'à la portion inférieure des tempes, le pelage devient d'un blanc éclatant qui tranche fortement sur le fond sombre, tiqueté, des parties environnantes. Cette teinte blanche, absolument pure, remonte le long des

côtés et jusque sur le dessus du cou en effleurant la base de l'oreille et le devant de l'épaule, et dessine comme un large collier, interrompu seulement vers la ligne médiane supérieure sur une largeur qui n'excède pas 0 m. 03. Les paupières supérieures sont couleur de chair; la peau nue du reste de la face et du menton présente une teinte bleu sombre analogue à celle que l'on remarque chez les Guenons du groupe des Mônes; les oreilles assez grandes et nues sont noirâtres. D'après l'exposé de ces caractères, on voit que cette nouvelle espèce vient se ranger naturellement dans la section des *Cerc. melanochiri* de M. Sclater à côté du *C. samango* (Sund.) et du *C. albogularis* (Syk.) C'est principalement avec ce dernier que le *C. albotorquatus* présente les affinités les plus étroites. Leurs caractères communs sont : l'existence d'une crête sourcilière de même couleur que le reste de la tête; une analogie incontestable dans les teintes de la face externe des membres et de la queue, enfin et surtout le mode de coloration tout particulier de la base de la queue, de la région anale et de la face postérieure des cuisses, qui rappelle si bien ce que l'on observe chez le *C. erythrarchus* (Pet.) *C. albogularis*, que j'ai cru devoir désigner cette particularité par les expressions mêmes dont s'est servi Peters : *Regione anali, caudæ basi femorumque parte posteriore rufis* [1].

Quant aux caractères différentiels, le plus remarquable est sans contredit celui qui a valu son nom au *C. albotorquatus*, c'est-à-dire l'existence de ce large collier blanc presque complet, réduit chez le *C. albogularis* à une simple gorgerette. Outre cette particularité, la plus importante, d'autres différences bien sensibles existent entre les deux espèces, dans les teintes générales de la livrée. Chez le *C. albotorquatus*, le dessus de la tête et la région temporale ont exactement la même coloration que le dos, ce qui n'est pas le cas pour le *C. albogularis*. On chercherait vainement, chez notre nouvelle espèce des traces de cette teinte vert olivâtre, si constante sur le dessus du corps du *C. albogularis*, qu'on la trouve signalée par les auteurs chez toutes les espèces considérées comme identiques (*C. monoides* [I. Geoff.], *C. erythrarchus* [Pet.], *C. Moloneyi* [Scl.]). Rien de comparable, d'autre part, dans la coloration du pelage du dessous du corps et de la face interne des membres, d'un blanc à peine nuancé de gris bleuâtre chez le *C. albotorquatus*, d'un gris noirâtre tiqueté de blanc chez la Guenon de Sykes. Chez cette dernière enfin, les poils des joues et des côtés du cou

[1] Il me paraît douteux que l'on puisse, suivant l'hypothèse de M. Sclater, interpréter comme caractère sexuel les différences de coloration des parties postérieures du corps chez le *C. albogularis*. Si, en effet, la teinte rousse manque chez le mâle du Nyassaland signalé par M. Sclater, il en est de même chez l'exemplaire femelle type du *C. monoides* (I. Geof.). D'un autre côté, l'exemplaire femelle du Nyassa présente, d'après M. Sclater, une coloration rousse aussi caractérisée que chez le *C. erythrarchus* mâle, type de Peters. (Voir *Proc. Zool. Soc. London*, p. 137, 1894.)

très développés forment d'amples favoris qui masquent presque entièrement les oreilles «*mystacibus latis aures pene obvelantibus* (Sykes)» tandis que chez le *C. albotorquatus*, ces mêmes poils relativement courts et couchés contre la peau laissent les oreilles complètement dégagées.

Cette guenon à collier blanc donnée en 1885 par M. Potier-Prouhon, a vécu quelque temps à la Ménagerie du Muséum; elle paraît avoir atteint l'âge adulte, sans toutefois être parvenue à son entier développement si l'on en juge d'après les dimensions relativement faibles encore des canines. Je ne puis malheureusement donner aucune indication sur l'habitat précis de cette nouvelle espèce sur le continent africain.

Seconde note sur le nerf de la voix chez les Oiseaux,

par M. V. Thébault.

Dans une note précédente[1] nous signalions chez les oiseaux l'existence d'un nerf propre au système vocal. Chez deux nouveaux types de la famille des Corvidés, la Pie (*Pica rustica*, Lin.) et le Geai (*Garrulus glandarius*, Lin.), il nous a été permis de voir se détachant de l'hypoglosse — non plus du point où il croise le vague comme chez les Corvus déjà étudiés, mais plus en dedans — un petit filet nerveux qui chemine entre les deux aponévroses cervicales moyenne et profonde si facilement isolable chez les oiseaux, et qui se rend au ganglion syringien. Chez ces deux types, ce ganglion est petit et passerait inaperçu si l'on ne se doutait de son existence. De ce ganglion partent de petits filets nerveux qui se perdent en plexus à l'intérieur des muscles du syrinx. Le grand hypoglosse à son point de croisement avec le vague reçoit de ce dernier un petit filet très court et très gros (Pie), beaucoup plus gros que le nerf syringien inférieur. Le nerf de la XII^e^ paire se dirige ensuite vers le plancher de la bouche et, arrivé au niveau de la trachée, envoie, le long du muscle long trachéal, un filet au ganglion syringien déjà signalé.

Le nerf pneumogastrique envoie à l'œsophage un filet recurrent qui remonte sur cet organe, pour aller s'anastomoser avec un filet semblable venu du glossopharyngien.

Les dissections que nous avons faites des diverses sortes de Corvidés qui vivent en France (*Corvus corax*, *C. monedula*, *Pica rustica*, *Garrulus glandarius*) nous permettent de conclure que :

«*L'existence d'un nerf syringien inférieur, issu de l'hypoglosse, et bien séparé de celui-ci, est un des caractères typiques du groupe des Corvidés*».

[1] V. Thébault. (*Bull. Mus. Hist. nat.*, 1895, n° 5.)